

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 septembre 2018

---

**CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2125

présenté par  
M. Sommer et M. Lescure

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« et d'entrer en contact avec les entreprises de leur circonscription »

les mots :

« les entreprises de leur circonscription et d'entrer en contact avec celles-ci ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.